



REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT A.H.P
COMMUNE DE MALIJAI

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALIJAI**

Séance du 31 mars 2026

**Objet : Désignation des représentants au Syndicat de la fourrière de
Vallongues**

L'an deux mille vingt-six et le 31 mars à 18 heures 45,
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre
prescrit par la loi, dans la mairie de la commune, sous la présidence de Madame Sonia
FONTAINE, Maire.

Présents : Mesdames FONTAINE Sonia, KERBOUA Yasmina, DURAND Simone,
BERTORELLO Sylvie, BERNARD Myriam, ROBERT-IMBERT Carole, MIOTTO Lucie,
Messieurs GONCALVES Gilles, HOLIET Samuel, MUNOZ Estéban, DEYE Manuel,
DELAROUX Lionel, BONO Vicente, REYNIER-MONTLAUX Jean-Christophe, ABBES
Loïc, VARCIN Alexandre, CHATARD Gilles.

Absents excusés : Mesdames AILLAUD Karine et BRY Claire

Procurations : Mme AILLAUD Karine donne procuration à Mme KERBOUA Yasmina.
Mme BRY Claire donne procuration à Mme FONTAINE Sonia.

Mme KERBOUA Yasmina a été désignée Secrétaire de Séance conformément à l'article L
2121-15 Code des Collectivités Territoriales.

REÇU EN PREFECTURE

le 02/04/2026

Application agréée E-legalite.com

Conseil Municipal du 31/03/2026

Délibération n° 2026/03/17

Objet : Désignation des représentants au Syndicat de la fourrière de Vallongues :

La commune est membre du Syndicat de la fourrière de Vallongues.

A ce titre, le conseil municipal doit désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant

Mme le Maire propose de désigner :
Titulaires : Mme Sylvie BERTORELLO
Suppléant : Mme Myriam BERNARD

OUI cet exposé, le conseil municipal, à l'unanimité, désigne ces personnes comme représentants au syndicat intercommunal de Vallongues.

Malijai,
Le 31/03/2026
Fait et délibéré, les jour, mois et an
que dessus.
Pour copie certifiée conforme
Le Maire
Sonia FONTAINE



REÇU EN PREFECTURE

Le 02/04/2026

Application agréée E-legalite.com